



# La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

 <b>Mon âge</b>	 <b>Ma situation</b>	 <b>AstraZeneca</b>	 <b>Pfizer-BioNTech ou Moderna</b>
<b>0 à 17 ans</b>	<b>Je ne suis pas concerné</b>		
<b>18 à 49 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →	<b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	
<b>50 à 54 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →	<b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	 En centre de vaccination	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	
<b>55 à 69 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →	<b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier		
<b>Plus de 70 ans</b>	Je suis en établissement pour personnes âgées →	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	 Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	 En centre de vaccination

## N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination ;
- Les personnes de plus de 55 ans en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés peuvent se faire vacciner avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ;
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner avec l'un des trois types de vaccin actuellement autorisés.

